



**LE SNEP ET VOUS
ACTION TZR
CONDITION DES STAGIAIRES
PRESIDENCE DES AS**

**INFOS RAPIDES
2013-2014
s3-nice@snepfsu-
nice.net**

OCTOBRE 2013

1- LE SNEP ET VOUS : Une équipe qui fait bouger les lignes.

Serait-ce vraiment ahurissant de dire que le SNEP a été incontournable dans la sauvegarde, l'évolution et le dynamisme de notre métier ?

Ça l'est sans doute puisque le métier c'est aussi et surtout le travail quotidien de tous les collègues qui interviennent dans le champ de l'EPS. Mais si le SNEP est tant plébiscité lors des élections professionnelles (88% dans l'académie de Nice) c'est aussi parce qu'il a su faire la synthèse et porter les revendications des collègues ; à travers ses interventions, ses propositions et les débats qu'il initie, il a su et sait encore aujourd'hui toucher les collègues qui ont le métier au cœur.

De nombreuses batailles menées conjointement par la profession et le SNEP ont abouti et aboutissent aujourd'hui à des avancées remarquables :

- La bataille contre le décret De Robien abrogé en 2007 évitant ainsi la suppression de l'équivalent de 3 années de recrutement aux concours de PEPS (il prévoyait, entre autre, que le forfait A.S. ne soit plus forcément de 3 heures indivisibles et dans le service de chaque enseignant.)
- La réécriture imminente du décret confirmant le forfait de 3 heures d'AS dans notre service qui abrogera le décret Soisson et mettra fin à 35 années de luttes pour conserver l'une des spécificités de notre métier.
- La réécriture du Plan de développement de l'UNSS plus conforme aux vœux de la profession.
- Une augmentation notable du nombre de postes aux différents concours.
- La parution d'un guide équipement édité par le MEN et qui permet d'appuyer nos revendications sur le terrain.
- Une amélioration des conditions d'accès à la hors classe.
- Le retrait du projet sur l'évaluation pédagogique des profs par le chef d'établissement.

Au plan local, grâce à votre soutien des lignes bougent aussi :

- L'abandon du PACK EPS nous permettant de dépenser notre énergie à des considérations plus utiles pour nos élèves.
- Le travail de nos commissaires paritaires qui, cette année encore, ont pu améliorer le résultat du mouvement intra académique (73% d'améliorations)

- Des dizaines de collègues qui nous contactent et que nous accompagnons au quotidien et qui nous aident, par leurs informations, par leurs luttes quotidiennes, sur le terrain, à préserver notre statut.

Ce bilan non exhaustif doit nous permettre de sortir de la morosité ambiante et doit nous rappeler que nos actions solidaires portent le plus souvent leurs fruits

Bien des lignes sont encore à faire bouger, tout particulièrement dans notre académie, afin de préserver et d'améliorer la situation de tous les collègues.

Parmi les priorités que nous nous sommes fixées cette année, l'évolution de la situation des TZR apparait comme une préoccupation légitime. Il est également nécessaire que nous préservions localement nos A.S. contre l'action d'affaiblissement menée par le SNPDEN-UNSA, que nous continuions à défendre les collègues qui ne touchent pas toutes leurs heures de coordination, que nous soyons présents pour préserver nos retraites en étant force de propositions et que nous suivions de près la question des rythmes scolaires.

C'est bien par le renfort et le soutien que vous apportez au SNEP que nous pourrions continuer à faire valoir vos préoccupations.

Tout cela n'est pas possible si les collègues ne se syndiquent pas.

Vos cotisations permettent de faire fonctionner votre syndicat et lui permettent de vous informer.

Votre engagement syndical détermine directement l'attribution des heures de décharges indispensables aux militants pour mener l'action.

Syndiquer vous dès maintenant pour que le métier continue à être défendu.

Cliquez sur ce lien : http://www.snepfsu-nice.net/central/se_syndiquer.php

2- ACTION TZR

Comme nous vous le disions plus haut, nous souhaitons mettre l'accent sur la situation de nos collègues TZR. Dans ce cadre, nous avons décidé, cette année, de mettre en place un stage syndical spécial TZR. A travers ce stage, nous souhaitons :

- Construire un lien plus fort entre le SNEP et les TZR
- Donner la parole à tout le monde et poser les problématiques
- Répondre aux interrogations sur les droits, les statuts, les affectations, les indemnités, les services, les mutations...
- Il s'agit aussi de construire une posture de défense face au chef d'établissement, face à l'administration...

Ce stage se déroulera le 13/11/2013, lors du mercredi de rattrapage de la journée de solidarité, sans doute, dans un lieu central de l'académie afin d'en faciliter l'accès de tous. Ce stage est ouvert à tous, syndiqués comme non syndiqués.

Inscrivez vous sur s3-nice@snepfsu-nice.net afin que nous puissions vous faire parvenir votre convocation (autorisation d'absence)

Pour réaliser au mieux les objectifs de ce stage, nous devons être le plus grand nombre possible.

Faites suivre ce message à tous les collègues qui peuvent être concernés par cette problématique.

3- LA CONDITION DE STAGIAIRE

Voici une année bien particulière du point de vue de nos collègues stagiaires. Certains ont pu s'en rendre compte dans leur établissement. Du fait de la mise en place d'un deuxième concours en juin dernier, une nouvelle catégorie de stagiaires a pris place au sein des équipes EPS. Pour l'administration, ce sont les CO-AD (contractuels admissibles) et, bien souvent, cette dernière les a considérés comme des variables d'ajustement. Le traitement qu'ils ont subi est particulièrement inégal selon les académies (à Poitiers un Recteur intelligent a fait en sorte qu'ils travaillent en permanence en doublette avec leur tuteur sur les mêmes classes), les choix de l'administration sont aussi très inégaux (A Nice, Le rectorat a décrété qu'il était plus intéressant pour eux d'animer leur trois heures d'AS, pendant un trimestre, au second trimestre. Le bien fondé de cette décision est contestable).

Nous vous proposons la lecture d'un texte (<http://www.snepfsu-nice.net/central/index.php>) qui permet d'éclairer sur la situation de ces collègues **ETUDIANTS-STAGIAIRES (voir l'EDITO en suivant le lien)**. Pour ceux qui accueillent ces futurs profs d'EPS, nous les invitons à tout mettre en œuvre pour les accompagner dans la tâche qui les attend cette année afin de favoriser leur réussite.

4- PRESIDENCE DE L'AS

Il y'a quelques jours, nous vous donnions quelques pistes pour réagir face au surprenant positionnement de certains chefs d'établissements sur la présidence de l'AS.

La plupart des réfractaires se sont vite rendu compte que leur position était intenable mais quelques uns d'entre eux résistent encore. Pour cela, nous continuons à penser qu'il faut, si le dialogue n'est pas possible, interpellé le Directeur des Services Académiques de L'Education Nationale par voie hiérarchique afin de mettre ces chefs face à leurs responsabilités.

Nous savons, quoi qu'il arrive, que nos directions départementales et régionale de l'UNSS se montreront bienveillantes envers les collègues qui rencontreraient des difficultés avec leur président d'AS. Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes persistants. En attendant, nous vous invitons à lire l'EDITO du SNEP national qui est de nature à vous éclairer sur l'enjeu de la décision du SNPDEN-UNSA et sur les vraies raisons qui l'animent.

(<http://www.snepfsu.net/>)